

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

SOIN CLASSIQUE DE BEAUTE DES PIEDS

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE: 83 28 11 U11 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 805 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du
sur avis conforme du Conseil général

SOIN CLASSIQUE DE BEAUTE DES PIEDS

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de préparer et de ranger le poste de travail ;
- ◆ d'accueillir le client et détecter ses attentes ;
- ◆ de déterminer le soin de beauté des pieds à effectuer ;
- ◆ de réaliser les soins des pieds sélectionnés ;
- ◆ d'écouter et de communiquer avec le client ;
- ◆ de conseiller le client ;
- ◆ d'appliquer les règles de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement ;
- ◆ de travailler en équipe ;
- ◆ d'organiser son travail.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- ◆ lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
 - ◆ répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
- ◆ s'exprimer oralement et par écrit :
 - ◆ produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair ;

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

En mathématiques,

- ◆ savoir calculer :

- ◆ maîtriser le système de numération en base 10 ;
- ◆ opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
- ◆ connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
- ◆ prendre une fraction d'un nombre ;
- ◆ calculer un pourcentage d'un nombre ;
- ◆ savoir structurer l'espace et ses composants :
 - ◆ reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques ;
 - ◆ calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes ;
 - ◆ calculer l'aire et le volume de ces solides ;
 - ◆ dans un plan donné, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée ;
- ◆ savoir mesurer :
 - ◆ pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée et de monnaie (cas simples).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (C.E.B.).

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

en situation réelle « pratique » (c'est-à-dire sur modèle dame inconnue) pour l'accueil et les services techniques,

en autonomie de décision (sélection des techniques, matériels et produits nécessaires) et d'exécution des services techniques,

dans un temps de réalisation de maximum une heure,

- ◆ d'accueillir le client ;
- ◆ d'installer le client ;
- ◆ d'établir le diagnostic ;
- ◆ de compléter la fiche client ;
- ◆ d'effectuer un soin de beauté des pieds correspondant aux attentes ou besoins du client ;
- ◆ de conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins ;

En respectant les critères suivants :

- ◆ en ce qui concerne la pertinence du diagnostic :
 - d'identifier les éléments utiles à la prise en charge (caractéristiques de la peau et des phanères, attentes et besoins de la cliente, contre-indications....) ;
 - de sélectionner les soins, les techniques, les appareils et les produits appropriés ;
- ◆ en ce qui concerne l'adéquation du processus :
 - de respecter l'organisation (gestion rationnelle du temps, du matériel, des produits...) et la chronologie des étapes du service dans le délai d'exécution prescrit ;
 - d'appliquer les techniques de soins dans le respect du mode opératoire ;
 - d'utiliser le matériel et les produits de manière appropriée ;

- ◆ en ce qui concerne la conformité du résultat :
 - d'obtenir un résultat de soin de beauté des pieds conforme aux effets attendus ;
 - d'adapter les conseils aux besoins et attentes de la cliente (contenu via fiche client) ;
- ◆ en ce qui concerne le respect des règles professionnelles :
 - d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, et d'ergonomie personnelles du candidat ;
 - d'assurer la protection et le confort de la cliente tout au long de la prestation ;
 - d'appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ;
- ◆ en ce qui concerne la qualité de la relation et de la communication :
 - d'adapter les techniques d'accueil et de dialogue au type de cliente dans le respect des règles déontologiques ;
 - d'adapter la terminologie utilisée à l'interlocuteur (cliente et professionnels).

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la justification du choix du mode opératoire et du matériel utilisé,
- ◆ le degré de pertinence du diagnostic,
- ◆ la précision du vocabulaire utilisé,
- ◆ le niveau d'organisation et des méthodes de travail,
- ◆ le niveau de qualité des gestes professionnels et du résultat obtenu.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

au départ de situations concrètes représentatives amenées par le chargé de cours,

en vue d'acquérir de l'autonomie de décision quant à la sélection des techniques, matériels et produits, et d'exécution des services techniques,

en utilisant un vocabulaire spécifique,

4.1. Beauté des pieds : technologie

Préparer et ranger le poste de travail,

- ◆ d'identifier le matériel de base utile au service à prester ;
- ◆ de décrire l'aménagement rationnel du matériel ;
- ◆ de nommer les produits de nettoyage du matériel et de la cabine ;
- ◆ d'expliquer l'entretien courant du matériel et la conservation des produits ;
- ◆ de décrire l'organisation spécifique de l'institut/du lieu de travail.

Accueillir le client et de détecter ses attentes,

- ◆ d'identifier les différents profils de clients ;
- ◆ de citer les règles déontologiques et les limites de la profession ;
- ◆ d'énoncer le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut ;
- ◆ de citer les différentes étapes de l'accueil ;
- ◆ de décrire les différents types de soins proposés dans l'institut ;

- ◆ d'identifier le matériel d'installation et de protection du client (tenue spécifique, protection, position...) adaptés au soin ;
- ◆ d'expliquer le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche administrative) sous format papier ou informatique.

Déterminer le soin de beauté des pieds à effectuer,

- ◆ d'identifier les caractéristiques du client : âge, sexe, style, activités... ;
- ◆ d'intégrer la vision du corps humain sur base du concept de santé, des besoins fondamentaux et des différents systèmes (composition, physiologie) du corps humain ;
- ◆ de citer les composants (physiologie et histologie) et caractéristiques de la peau et des ongles ;
- ◆ de décrire la morphologie du pied et des ongles ;
- ◆ de différencier les types de pathologies, anomalies ou affections du pied, des ongles ou de la peau dues aux troubles des systèmes du corps humain pouvant être détectés dans le cadre du métier ;
- ◆ d'énumérer les techniques d'examen du pied, de la peau et des ongles ;
- ◆ d'analyser l'impact des troubles éventuels sur le choix des soins esthétiques à réaliser ;
- ◆ d'expliquer les règles déontologiques et les limites de la profession ;
- ◆ de définir les différents types de soins de beauté des pieds pouvant être réalisés en fonction des besoins :
 - soin classique : nettoyage, coupe, limage, polissage des ongles, traitement des peaux et des callosités,
 - massage,
 - pose de vernis ;
- ◆ d'énoncer la chronologie et le contenu des différentes étapes des soins ;
- ◆ de préciser les contre-indications (produits et services) ;
- ◆ d'expliquer le contenu et le mode d'utilisation d'une fiche client (fiche administrative) sous format papier ou informatique ;
- ◆ de décrire le règlement et l'organisation spécifiques de l'institut.

Réaliser les soins de beauté des pieds sélectionnés,

- ◆ de différencier et d'adapter les types de soins de beauté des pieds, sur base de l'examen initial ;
- ◆ de choisir les techniques, le matériel (indications, mode d'emploi) et les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) en vue d'effectuer :
 - le démaquillage et le nettoyage des ongles des pieds;
 - des soins de beauté classique des pieds ;
- ◆ de déterminer le mode opératoire des différentes techniques à mettre en œuvre en tenant compte des contre-indications ;
- ◆ d'expliquer les différentes manœuvres pouvant être effectuées sur base de l'examen initial ;
- ◆ de choisir les tons de vernis sur base de l'examen initial ;
- ◆ d'énumérer les produits (propriétés, indications, mode d'emploi) pour vernir les ongles et fixer la couleur.

Ecouter et communiquer avec le client,

- ◆ d'adapter les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (présentation, écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil,...) aux situations d'accueil ;
- ◆ de sélectionner les techniques de communication et les comportements adaptés aux situations de dialogue durant le soin ;
- ◆ d'énoncer les règles de politesse et de courtoisie ;
- ◆ d'identifier les règles de déontologie et les limites de la profession.

Conseiller le client,

- ◆ d'identifier les besoins et souhaits du client ;
- ◆ de décrire les règles de politesse et de courtoisie ;
- ◆ d'adapter les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil,...) aux situations professionnelles ;
- ◆ d'énoncer les règles de déontologie, les limites de la profession ;
- ◆ de décrire la connaissance des produits, des services et des dernières innovations ;
- ◆ d'identifier les techniques de vente ;
- ◆ d'expliquer la politique commerciale de l'institut.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité d'ergonomie et de respect de l'environnement,

- ◆ d'identifier les risques de contamination ;
- ◆ d'énoncer les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité :
 - liés à l'entretien et à la manipulation du matériel (asepsie, désinfection, stérilisation), au stockage des produits,
 - relatifs à la protection des personnes, en fonction du soin effectué ;
- ◆ d'énoncer les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle de l'esthéticien ;
- ◆ d'identifier les règles d'ergonomie et de manutention ;
- ◆ de formuler la réglementation relative au traitement des déchets.

Travailler en équipe,

- ◆ d'énoncer les règles de politesse et de courtoisie ;
- ◆ d'identifier les comportements et les attitudes de travail en équipe ;
- ◆ d'appréhender le rôle des différents membres de l'équipe ;
- ◆ d'énoncer les règles élémentaires de respect des collègues et de leur travail ;
- ◆ de décrire le mode et le contenu des communications professionnelles entre collègues ;
- ◆ d'expliquer les règles de déontologie et le règlement de l'institut ;
- ◆ d'intégrer l'organisation du travail au sein de l'institut.

Organiser son travail,

- ◆ de prévoir la durée des soins ;
- ◆ de planifier l'organisation et la gestion de son temps de travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail).

4.2. Beauté des pieds : pratique professionnelle

face à des modèles dames ou hommes,

Préparer et ranger son poste de travail,

- ◆ d'appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) ;
- ◆ d'agencer judicieusement tout le matériel ;
- ◆ de veiller, si nécessaire, au réapprovisionnement des produits ;
- ◆ de préparer une ambiance adaptée au soin ;
- ◆ de ranger, de nettoyer la cabine, le poste de travail et le matériel après les soins.

Accueillir le client et détecter ses attentes,

- ◆ d'adopter une tenue professionnelle et des postures de travail appropriées ;
- ◆ de saluer, d'accueillir le client dans le respect des règles de politesse et de courtoisie ;
- ◆ de s'informer des attentes générales et souhaits du client ;
- ◆ de poser des questions pertinentes ;
- ◆ d'utiliser un vocabulaire adapté ;
- ◆ de ranger le vestiaire du client ;
- ◆ d'accompagner le client en lui donnant toutes les consignes nécessaires ;
- ◆ d'installer le client selon le soin ;
- ◆ d'établir la fiche à l'aide des rubriques et de la terminologie en vigueur dans l'institut.

Déterminer le soin de beauté à effectuer,

- ◆ d'appliquer les techniques d'examen des pieds et des ongles (par la vue, par le toucher) ;
- ◆ sur base d'une fiche-diagnostic à créer, de poser les questions utiles et de déterminer :
 - les attentes précises du client,
 - les traitements esthétiques déjà suivis,
 - les contre-indications ;
- ◆ de respecter les limites de la profession ;
- ◆ d'envoyer si nécessaire vers le corps médical ;
- ◆ de s'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins de beauté des pieds ;
- ◆ de sélectionner les techniques, les produits et tons de vernis répondant aux attentes et besoins du client ;
- ◆ de proposer, de négocier les choix sélectionnés ;

- ◆ de faire preuve de créativité ;
- ◆ d'expliquer/justifier ses choix à l'aide d'un vocabulaire adapté ;
- ◆ d'obtenir l'accord du client ;
- ◆ de compléter la fiche du client en indiquant toutes les informations utiles (observations, choix réalisés...conseils de suivi à domicile).

Réaliser les soins de beauté des pieds sélectionnés,

- ◆ de disposer judicieusement tout le matériel et les produits utiles au soin ;
- ◆ d'appliquer les techniques avec soin et dextérité dans le respect du mode opératoire :
 - de se laver soigneusement les mains avant et après le soin,
 - de démaquiller les ongles,
 - d'appliquer le désinfectant (bain aseptisant),
 - de couper, limer, polir les ongles,
 - d'effectuer le trempage des pieds,
 - de sécher les pieds,
 - de dégager et repousser les cuticules,
 - de poncer, de râper les callosités,
 - de repérer les muscles et os,
 - d'appliquer le produit adapté,
 - d'effectuer le massage en respectant le mode opératoire,
 - de dégraisser les ongles,
 - de sélectionner la couleur du vernis,
 - de poser le vernis de base,
 - de poser les différentes couches de vernis de couleur,
 - d'appliquer un vernis fixateur ;

Ecouter et communiquer avec le client,

- ◆ de répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ;
- ◆ d'utiliser un vocabulaire adapté ;
- ◆ de respecter la vie privée des clients, d'éviter les jugements durant les échanges ;
- ◆ de respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations ;
- ◆ de faire preuve de tact et de discrétion ;
- ◆ d'adopter un comportement ouvert, avenant, souriant.

Conseiller le client,

- ◆ de s'informer des attentes et souhaits du client ;
- ◆ de répondre aux questions posées par le client (expliquer, rassurer si nécessaire) ;
- ◆ de respecter le souhait du client de communiquer ou non durant les prestations ;

- ◆ d'utiliser un vocabulaire adapté ;
- ◆ de respecter la vie privée des clients, éviter les jugements durant les échanges ;
- ◆ de faire preuve de tact et de discrétion ;
- ◆ d'adopter un comportement ouvert, avenant, souriant ;
- ◆ de s'informer des tendances, de l'évolution des techniques, du matériel et produits de soins spécifiques ;
- ◆ de proposer des produits ou des services ;
- ◆ de donner des conseils pour les soins à domicile ;
- ◆ d'expliquer/de justifier ses conseils à l'aide d'un vocabulaire adapté ;
- ◆ de respecter les règles déontologiques et les limites de la profession.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de respect de l'environnement,

- ◆ d'appliquer les règles d'hygiène et de sécurité à l'égard du matériel et des produits ;
- ◆ d'appliquer les règles d'hygiène, de protection et d'ergonomie à l'égard des personnes ;
- ◆ d'adopter une tenue professionnelle et des attitudes de travail appropriées ;
- ◆ de respecter les règles d'ergonomie et de manutention ;
- ◆ de veiller au confort du client tout au long de la prestation ;
- ◆ d'adopter des comportements adéquats en cas d'accident ;
- ◆ d'utiliser les produits de façon rationnelle ;
- ◆ de respecter la réglementation concernant le tri sélectif.

Organiser son travail,

- ◆ de respecter la durée prévue pour les soins ;
- ◆ d'organiser et de gérer son temps de travail.

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de « Beauté des pieds : pratique professionnelle », il est recommandé de ne pas dépasser deux étudiants par poste de travail.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Beauté des pieds : technologie	CT	B	32
Beauté des pieds : pratique professionnelle	PP	L	16
7.2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60